



Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le

ID : 035-213502537-20240226-2024_02_26_08-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
26 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 février, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

20 présent(e)s : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BRÉGEON, M. Yves LE ROUX, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

6 Excusé(e)s : Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON, Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS, Mme Katell SEVIN-RENAULT ayant donné pouvoir à Mme Cécile BRÉGEON, M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND, M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT ayant donné pouvoir à Mme Leslie SALIOT.

1 absent(e) : Mme Maëlle EVARD

Secrétaires de séance : Mme Franck JOURDAN et M. Sylvain NEVEU

Date de convocation : le 13 février 2024
2024_02_26_08

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nomenclature : 7.5

Subvention au budget du Centre Communal d'Action Sociale

Rapporteur : M. Frédéric SALAUN

M. Frédéric SALAUN, rapporteur, propose au conseil municipal de voter une subvention de 30 000 € au budget du Centre Communal d'Action Sociale afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- vote une subvention de 30 000 € au profit du budget 2024 du Centre Communal d'Action Sociale (les versements se feront au fur et à mesure des besoins financiers)
- autorise M. le Maire à signer tout document afférant à la gestion de cette présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh